LE MENSUEL D'HEYRIEUX

HEYRIEUX FLASH

N°343 JUIN 2026

RAPPEL– SÉCURITÉ ET RÈGLES D'UTILISATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Madame, Monsieur,

Face à l'utilisation croissante des trottinettes électriques dans notre commune, il est important de rappeler les règles essentielles qui permettent à chacun de circuler en sécurité et dans le respect des autres usagers de l'espace public.

Rappel de la réglementation :

✅ L'âge minimum pour conduire **une trottinette électrique est de 14 ans.**

❌ Une seule personne par trottinette. **Le transport d'un passager est interdit**.
Il n'est malheureusement pas rare de croiser deux enfants sur la même trottinette

✅ **La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h**. Tout dépassement constitue une infraction.

✅ **Le port d'un équipement rétroréfléchissant est obligatoire** la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

✅ Le port du casque n'est pas obligatoire en agglomération, mais il est fortement recommandé pour tous, enfants comme adultes. Il constitue une protection essentielle en cas de chute ou d'accident.

❌ **Les écouteurs, casques audio ou tout dispositif réduisant l'attention sont interdits pendant la conduite.**

✅ **L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour les trottinettes électriques.**

✅ **Le respect du Code de la route est impératif** : priorité aux piétons, respect des feux de signalisation et adaptation de sa vitesse aux conditions de circulation.

✅ Un enjeu de responsabilité collective.

La trottinette est un moyen de déplacement pratique et écologique. Toutefois, une utilisation imprudente peut avoir des conséquences graves, tant pour son conducteur que pour les autres usagers : piétons, cyclistes ou automobilistes.

Au-delà de la réglementation, chacun doit être conscient que la prudence et le respect des règles peuvent éviter des accidents parfois graves.
En tant qu'adultes, nous avons le devoir d'adopter un comportement exemplaire. En tant que parents, nous avons la responsabilité de sensibiliser nos enfants aux bonnes pratiques et aux risques liés à une utilisation inadaptée.
La sécurité n'est pas une contrainte, c'est une responsabilité partagée.
Nous appelons chacun, **jeunes comme adultes**, à faire preuve de vigilance, de civisme et de bon sens. Les parents sont responsables et invités à sensibiliser leurs enfants aux règles de sécurité et à vérifier que leur équipement est adapté.

Notre objectif n'est pas de sanctionner, mais avant tout de **prévenir les accidents et protéger chacun d'entre nous**. Néanmoins, les forces de l'ordre sont habilitées à procéder à des contrôles et à verbaliser les comportements dangereux ou contraires à la réglementation.

Adoptons ensemble une conduite responsable pour que la trottinette reste un mode de déplacement sûr et respectueux de tous.
Le Maire

« Cesarges en fête » Programme à partir de 18h30 : Repas basque

Petite restauration et buvette tout au long de la soirée avec vente d'assiettes apéritives

Animation par : Avril Sono
Groupe de Bandas
20h00 : repas Basque
21h00 : bal - 1ère partie
23h00 : feu d'artifice
23h30 : bal -2ème partie

Navette gratuite depuis la place de la mairie jusqu'en haut de Césarges de 18h00 à 2h00 du matin.

Vente tickets repas chez Pipelette et le Marché

HEYRIEUX
Une ville à la campagne

OUVERTURE PISCINE MUNICIPALE

DU 3 JUILLET AU 30 AOÛT INCLUS
DE 11H À 19H30, FERMÉE LE LUNDI

Tarif résident Heyrieux :
Adultes : 3,50€ ou 30€ le carnet de 10 entrées
Enfants, collégiens, lycéens, étudiants : 1,70€ ou 13€ le carnet de 10 entrées
Tarif non-résident Heyrieux : 8€ le ticket

Une carte de piscine est obligatoire pour les Heyriards et les extérieurs.
Pour l'obtenir, il faut vous présenter au secrétariat de la Mairie avec les documents suivants :

- Livret de famille (pour les familles) ou une pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photo d'identité par personne - (les photos imprimées sur papier ne sont pas acceptées)
- Un numéro de téléphone

L'accueil de la Mairie vous délivrera une carte nominative à présenter à la caisse de la piscine et qui sera conservée par l'accueil durant votre temps de présence. Carte obligatoire à partir de 4 ans.
Sans cette carte vous ne pourrez pas accéder à la piscine.
Pour les personnes ayant déjà la carte de piscine des années précédentes, il vous suffira de la faire prolonger en mairie (munie d'un justificatif de domicile).

STAGE D'ÉTÉ 2026

Jour et horaires :
Du mardi au samedi de 9h30 à 10h45

Objectifs des stages d'étés :

- Apprendre à nager
- Apporter une aisance dans l'eau aux enfants craintifs
- Perfectionner les 4 nages pour les nageurs aguerris

La piscine n'est pas chauffée : combinaison short recommandée pour les enfants

Pour s'inscrire, contacter Gilbert au 06.98.12.37.34

La piscine sera sous vidéo surveillance la nuit afin d'éviter toutes incivilités

TRAVAUX

Point travaux en cours : **Mairie**

Nous souhaitions partager avec vous quelques photos de l'état général du bâtiment avant le début des travaux.
Avec les années, la mairie s'est fortement dégradée. Ce n'était plus simplement une question d'esthétique : certains désordres étaient devenus préoccupants et il était urgent d'intervenir, des infiltrations importantes avaient notamment touché la salle du conseil municipal.
Certaines parties du bâtiment commençaient également à devenir dangereuses.
Face à cette situation, la commune a décidé d'engager des travaux essentiels pour préserver notre mairie et assurer la sécurité de tous.
Les travaux en cours concernent actuellement :

- la toiture
- l'étanchéité
- la zinguerie

Cette première étape permettra de stopper les infiltrations et de protéger durablement le bâtiment.
Dans un deuxième temps, des travaux de façade seront réalisés afin de redonner à notre mairie une image plus propre, plus accueillante et plus valorisante pour notre commune.
Merci à toutes et tous pour votre patience et votre compréhension pendant cette période de travaux

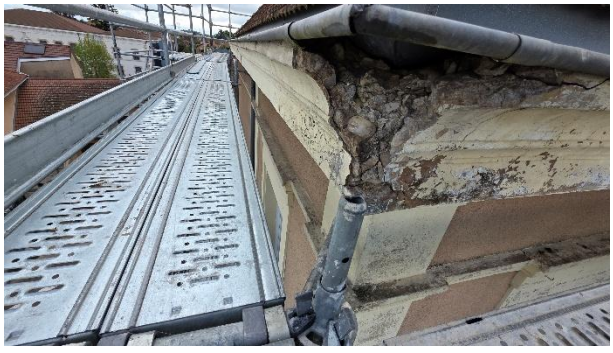

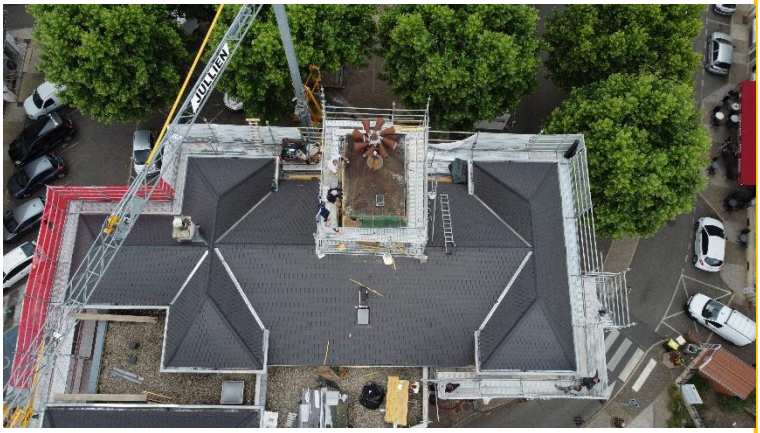

Des travaux d'amélioration à l'Automne Ensoleillé

Afin d'améliorer l'accueil et le confort des adhérents de l'Automne Ensoleillé, des travaux seront prochainement réalisés au sein du bâtiment.
Ces aménagements comprendront la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des sanitaires situés aux niveaux inférieur et supérieur. Cette mise en conformité permettra de garantir un accès plus facile et plus sécurisé à l'ensemble des usagers.
Par ailleurs, un ascenseur sera installé afin de desservir la partie haute du bâtiment. Cet équipement permettra à toutes les personnes, notamment celles rencontrant des difficultés de déplacement, d'accéder plus aisément à l'ensemble des espaces du club
Lieu de rencontre et de convivialité, l'Automne Ensoleillé accueille régulièrement les aînés de la commune pour partager des moments de détente autour de jeux de cartes, d'activités et d'échanges. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de préserver ce lieu de vie essentiel tout en le rendant accessible à tous.
Nous remercions les adhérents pour leur compréhension pendant la durée du chantier et nous nous réjouissons de pouvoir bientôt leur offrir des locaux plus fonctionnels et mieux adaptés aux besoins de chacun.

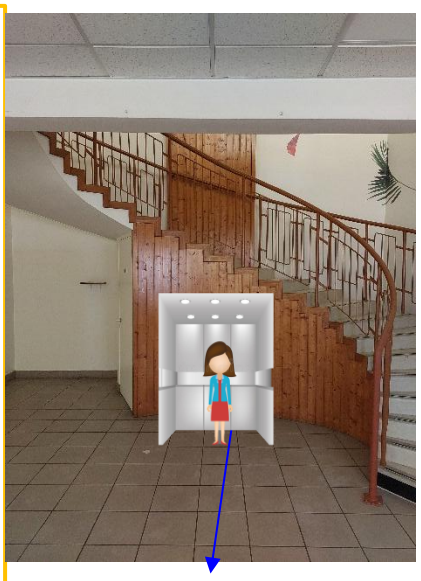

Futur ascenseur

Avenue du 19 mars 1962 : AVANCEMENT DES TRAVAUX

La première phase consistait en l'aménagement de l'entrée de notre village, et la réalisation d'un rond-point pour l'accès à INTERMARCHE.

Cette phase a été réalisée dans les temps impartis, chacun a pu constater la sécurisation apportée à ce carrefour dangereux.

La deuxième phase est en cours, elle est déjà très avancée, et nous remercions les usagers pour leur compréhension, car elle a nécessité la pose de feux alternés pour une courte durée. Elle s'étend depuis Intermarché jusqu'au parc de la fraternité.

Sur l'entrée ''ouest/est'' des parkings engazonnés ont été aménagés respectant ainsi l'aspect écologique. Au centre de l'allée centrale et sur les côtés, les plantations sont provisoires. Leur but étant de protéger la terre, elles deviendront de l'engrais lors des semis définitifs, mi novembre.

Chaque mardi matin, une réunion de chantier permet à vos élus, au Centre Technique, de participer et prendre connaissance de l'avancement des travaux avec un compte rendu détaillé, et surtout de constater la grande cohésion qui règne entre les différents professionnels concernés.

Le report début 2027 (en respect d'une contrainte écologique) de l'aménagement du rond-point prévu sur notre rocade, va permettre d'avancer plus rapidement que prévu pour la troisième et dernière phase, c'est-à-dire du parc de la fraternité jusqu'à la place Jules FERRY.

C'est une très grande satisfaction pour notre équipe Municipale de pouvoir annoncer à nos résidents qu'en 2027, si proche, notre village aura une entrée qui sera enviée par nos communes alentour !

Santé

Le CCAS : Recensement Plan Canicule 2026

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, oblige les mairies à instituer un registre nominatif des personnes « dites fragiles ». Seules les personnes énoncées ci-dessous peuvent être inscrites sur ce registre :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'allocation « adulte handicapé » ou de l'allocation compensatrice tierce personne ou de la carte d'invalidité et de victime de guerre.

Cette inscription peut être faite par toute personne concernée, par son représentant légal ou encore par un tiers (parent, voisin, médecin traitant).
Cependant, lorsque la demande émane d'un tiers, elle devra être faite par écrit.
En cas de déclenchement du plan alerte et d'urgence « canicule », un contact sera mis en place avec les personnes inscrites sur ce registre, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Association

Sauvegarde de la Nature

Tous ensemble contre le moustique tigre !

Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et entretenez votre balcon ou votre jardin.

Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.

Couvrez les récupérateurs d'eau avec un voile ou filet adapté, les piscines non entretenues et retournez les arrosoirs et brouettes.

Dès cette année, la mairie mettra en place des actions pour mobiliser chacun : communication par affichage, site Internet, panneaux ; réalisation d'actions de sensibilisation (marché, école, parc…) ; rappels réguliers à la vigilance et aux gestes simples après chaque pluie et aux départs et retours de vacances.

On ne dira plus **: « Je ne fais rien car personne n'agit »** mais bien **« J'agis en même temps que tout le monde ! »**. Seule une action coordonnée et simultanée de tous est efficace !

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. Il évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance : si vous le remarquez chez vous, c'est qu'il est né à proximité !

Cette année, la mairie incite chacun à agir : les services techniques, les habitants, les professionnels.

AGENDA JUIN

Samedi 27 : FETE COMMUNALE.
Dès 18h30 à Césarges.
Dimanche 28 : JAH Gymnastique artistique :
Gala – après midi.

AGENDA JUILLET

Vendredi 3 : JAH Bureau :
Soirée des trophées : salle des sports
Dimanche 5 : JAH Gymnastique Artistique :
Gala – Gymnase Tardy
Lundi 13 : Municipalité/ Comité des Fêtes :
Moules/frites/bal –Espace Pasteur.
Vendredi 17 : Temps 'Danse :
Spectacle de fin de stage Au Foyer Rural.

Géraldine MARCUZZI : Éducatrice spécialisée depuis 15 ans sur Heyrieux,
Elle exerce en activité libérale depuis 2 ans, à la fois au sein des structures sociales environnantes comme ressource secourable pour des remplacements, mais également à domicile et en milieu scolaire ou extra scolaire.
Pour des familles, des usagers, des structures, services et instances du social, que ce soit pour des partages d'expériences, des formations thématiques ou des accompagnements à proprement parlé….
Renseignements : 06 86 80 00 13 marcuzzigeraldine@hotmail.fr

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U : 15
Médecin de garde : 15
Police municipale :
04.72.09.19.24

Mairie d'Heyrieux
04.78.40.00.14
mairie@heyrieux.fr
www.heyrieux.fr
Retrouvez-nous également sur Facebook, City all et Jouons Local
Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h/14h30-16h30
Du mardi au vendredi : 8h45-12h/14h30-16h30

État civil

Naissances :

10 Mai : Giulia CAPPELLETI
15 Mai : Enola CALVARUSO
20 Mai : Ariana JEAN
27 Mai : Paul PERRENOT
06 juin : Arthur BERGERET

Mariage :

13 Juin : Anaïs LYPICK
Fabien CHARVET
13 Juin : Marylou TRUBERT
Billel SAKHRI
20 Juin : Simona FORIOSO
Aurélien GADOUD
20 Juin : Emma ALPHONSE
Julien BROSSARD
23 Juin : Charlotte PASCALE
Jhonathan RIGAUD

Décès :

01 Juin : Camille LACROIX
13 Juin : Agnès FAURE
épouse CARNEVALE

Heyrieux Flash
Hôtel de Ville
38540 HEYRIEUX
Mensuel gratuit
Date de parution : JUIN 2026
Dépôt légal : JUIN 2026
ISSN 1268-2417
Impression : Imprimerie des Alpes

Directrice de publication : Martine CHASTAGNARET